

---

# Examens, évaluations, diplômes

L'évaluation ne prend réellement sa forme qu'à partir du cycle 1 (Cursus Général)

## Cycle 1 :

- durée du cycle 4 ans en moyenne
- évaluation continue durant tout le cycle
- examen en fin de cycle en présence d'un jury extérieur pour la dominante
- pas de diplôme

## Cycle 2 :

- durée du cycle 4 ans en moyenne
- évaluation continue durant tout le cycle
- examen en fin de cycle en présence d'un jury extérieur pour la dominante sanctionné par un diplôme nommé le BREVET. (BEM pour la musique, BEC pour la danse, BET pour le théâtre) Celui-ci est réputé acquis lorsque l'élève a validé chacune des disciplines présentées (unités de valeurs)

## Cycle 3 à orientation amateur (COA) :

- Admission sur examen d'entrée ( en interne ou en externe ) sur la base d'un diplôme de fin de COP
- Durée du cycle 3 ans en moyenne
- Evaluation continue durant tout le cycle
- Examen en fin de cycle formalisé par un projet personnel dans la dominante sanctionné par un diplôme nommé CEM pour la musique ( Certificat d'Etudes Musicales ), CEC pour la danse, CET pour le théâtre. Celui-ci est réputé acquis lorsque l'élève a validé chacune des disciplines présentées (unités de valeurs)

## Cycle 3 à orientation pré professionnelle (COP) :

- Admission sur examen d'entrée
- Durée du cycle 3 ans en moyenne
- Evaluation continue durant tout le cycle
- Examen en fin de cycle en présence d'un jury extérieur pour la dominante sanctionné par un diplôme nommé DEM pour la musique ( Diplôme d'Etudes Musicales ), DEC pour la danse, DET pour le théâtre. Celui-ci est réputé acquis lorsque l'élève a validé chacune des disciplines présentées (unités de valeurs)

## Dates des examens :

---

[Le calendrier des examens 2018 : Cliquez-ici](#)

## **Épreuves des examens :**

Vous trouverez en pièces jointes les programmes d'examens :